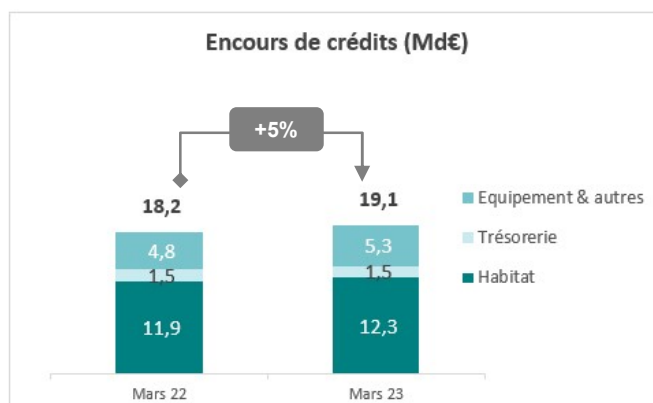
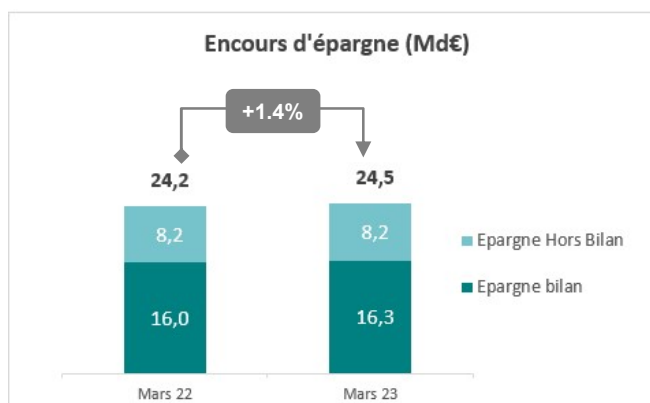


En 2023, le Crédit Agricole Alpes Provence poursuit son engagement mutualiste au service du développement du territoire

Une dynamique commerciale maintenue sur l'ensemble des métiers pour répondre aux besoins de tous les clients
 Un modèle d'affaire qui démontre sa pertinence dans un contexte économique incertain et de forte hausse des taux
 Une qualité de l'actif qui se maintient et un renforcement global de son niveau de couverture
 Un bilan de liquidité solide et une solvabilité très au-delà des exigences prudentielles

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 25 avril 2023, a arrêté les comptes au 31 mars 2023.

L'engagement de toute une banque au soutien de ses clients



Au premier trimestre 2023, dans un environnement économique et de marché ayant conduit la Banque Centrale Européenne à amender significativement sa politique monétaire, **la Caisse régionale a poursuivi l'accompagnement de ses clients particuliers et entreprises dans une perspective de temps long** tant s'agissant des financements, qu'en matière de gestion de l'épargne et de protection globale des personnes et de leur patrimoine.

Ainsi, alors que le stock de PGE s'amortit, **l'encours consolidé de crédits est en hausse de 5 % sur un an**, tiré par les crédits d'équipement (+9%) et les crédits habitat (+3,7%).

Par ailleurs, si la hausse des taux d'épargne réglementée conduit à la diminution des encours à vue de 7,2 %, l'encours d'épargne livrets progresse de 10 %, le volume de dépôts à terme de 65 %, et l'encours d'épargne hors bilan continue sa progression de 1 %. Au global et sous l'effet d'une dynamique commerciale soutenue, **l'encours de collecte progresse de 1,4 % sur un an**.

Enfin, le CA Alpes Provence a poursuivi le **développement de l'équipement de ses clients**, en premier lieu s'agissant des produits d'assurance dont le portefeuille de contrats a progressé de 3,8 % depuis mars 2022 mais également en services bancaires (+0,7 %).

Un modèle d'affaire résilient dans un contexte de forte hausse des taux

En M€	Comptes consolidés IFRS			Comptes individuels FR		
	Mars 2022	Mars 2023	Evolution sur 1 an	Mars 2022	Mars 2023	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	115,5	106,2	-8,0%	106,5	104,3	-2,1%
Charges de fonctionnement	-71,8	-71,9	0,1%	-65,0	-67,1	3,2%
Résultat Brut d'Exploitation	43,7	34,3	-21%	41,5	37,1	-10,5%
Coût du risque	-12,7	-8,5	-33%	-7,4	-8,2	9,6%
Résultat Net	23,1	17,3	-25%	21,2	20,0	-6,0%
Total Bilan	24 255	26 224		23 735	25 968	

Dans les **comptes individuels** de la Caisse Régionale, le **Produit Net Bancaire s'élève à 104,3 M€**. Pénalisé par le pincement de la marge d'intermédiation mais tiré par le développement des commissions et les revenus des investissements de la banque, il affiche une baisse contenue à 2,1%.

Alors que l'Euribor 3M augmente de 350 bps sur les 12 derniers mois, que les mesures incitatives de la BCE (TLTRO – assouplissement quantitatif) s'éteignent et que la collecte réglementée se renchérit sur la période, la gestion prudente des risques

ALM permet de contenir la baisse du **PNB d'intermédiation à -25 %**, tout en assurant la **préservation du pouvoir d'achat des ménages emprunteurs** en leur garantissant la stabilité du prix de leurs crédits à taux fixe.

Par ailleurs, la poursuite de l'équipement de nos clients sur l'ensemble de leurs univers de besoins permet de développer **les commissions nettes de rétrocession de 4,9%**.

Le **PNB issu des placements de fonds propres progresse de 7,9 M€** par rapport à mars 2022 incluant 7 M€ de dividende¹ versé en mars par Sofipaca, filiale de capital développement dont la Caisse Régionale détient 50 %.

La hausse du niveau des **charges de fonctionnement s'élève à 3,2%**, traduisant une politique forte de partage de valeur incluant, outre les dispositifs d'intéressement et de participation, des mesures de soutien du pouvoir d'achat des salariés (charges de personnel en hausse de 4,7 %), et allant de pair avec une gestion frugale des autres coûts fixes.

En conséquence des points supra, le résultat brut d'exploitation s'élève à 37,1 M€, démontrant **la résilience du modèle d'affaires de la banque, y compris dans un contexte de taux mouvant**.

Sur le plan des **risques crédit**, le taux de créances douteuses et litigieuses est **stable à 1,51%** vs. 1,50% au 31 décembre 2022. Au global, la Caisse Régionale couvre ses créances en défaut (NPL) à un niveau toujours très prudent de 55,4 %.

D'autre part, la Caisse Régionale déployant l'ensemble des mesures de surveillance de l'évolution du risque latent dans le cadre de son dispositif de contrôle interne, a également **augmenté ses couvertures des créances B1 et B2** en portant les provisions IFRS 9 à 208,9 M€ (1,09 % de l'encours), en hausse de 3,9 M€ sur le trimestre et de 30,8 M€ en un an afin d'intégrer l'évolution défavorable du contexte économique pouvant impacter ses encours. Au global, le niveau de provision constitué au titre du risque de crédit s'élève à 369 M€, auxquelles s'ajoute 97 M€ de Fonds pour Risques Bancaires Généraux, portant le **niveau de couverture global de l'actif clientèle à 2,45 %**.

Après prise en compte de la charge fiscale, le **Résultat Net individuel s'élève à 20 M€** (-6 % vs. mars 2022).

Les **comptes consolidés** en normes IFRS intègrent les résultats des entités consolidées ainsi que les retraitements propres aux normes IFRS. Le PNB est en baisse de 8% dans les comptes NI et le **Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 17,3 M€** au 31 mars 2023.

Une structure de bilan saine et solide

La Caisse Régionale a constitué un **bilan de liquidité solide** permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 113 % au 31 mars 2023.

Avec un **ratio CET1 de 21,3 %** au 31/03/23, **niveau largement supérieur aux exigences réglementaires** (SREP – 10,6 %) et stable par rapport au 31/03/2022, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence traverse ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI)

Le détachement de dividende du **Certificat Coopératif d'Investissement** Alpes Provence sur les résultats de 2022, et distribué le 27 avril 2023, est de 4,07€ (vs 3,31 € en 2022). Le CCI se valorisait à 67,49 € au 31 mars 2023.

Perspectives

Dans un environnement économique incertain, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans une perspective de temps long. Toutes les équipes de la Caisse Régionale restent mobilisées pour soutenir l'économie du territoire, développer sa croissance et se positionner comme un moteur de ses transitions (économiques, sociétales et environnementales). La Caisse Régionale, aux côtés de ses clients, diversifie ses activités et conforte ses outils pour conseiller, financer et protéger tous les acteurs du territoire : particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités.

Fidèle à ses valeurs, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a encore attribué en 2022, plus 3 millions d'euros répartis par tiers à :

- La Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche,
- CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires,
- Ainsi qu'à des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », à dimension sociétale et environnementale.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence continuera d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, avec la force de son modèle de banque régionale coopérative et mutualiste.

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323
Responsable de l'Information Financière : Romain BASSEZ (Directeur Financier)
E-mail : romain.bassez@ca-alpesprovence.fr
L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet www.ca-alpesprovence.fr

¹ Incluant 3,8 M€ de distribution de réserves.